

Date May 24, 2024 / Le 24 mai 2024

To / Dest. All Medical Practitioners / Tous les praticiens médicaux (NBMS/SMNB; NANB/ AIINB), Midwifery Council of NB / Conseil de l'Ordre des sages-femmes, CD Coordinators / Coordonnateurs des maladies transmissibles, Regional Health Authorities CEOs / PDG des régies régionales de la santé, Regional Health Authorities Public Health Directors / Directeurs de la santé publique des régies régionales de la santé, Regional Laboratories / Laboratoires régionaux; First Nations Health Centers / centres de santé des Premières Nations, Dr. Hanif Chatur, Chief Executive Officer/ Président Directeur Général - eVisitNB, EMP-ANB/PEM-ANB eVisitNB, 811, NB HEALTH LINK / LIEN SANTÉ NB.

From / Exp. Dr. Arifur Rahman, Acting Deputy Chief Medical Officer of Health / Médecin-hygiéniste en chef adjoint par intérim

Copies Nina van der Pluijm, Shelley Landsburg, Wendy Donovan, Mathieu Chalifoux, Hanan Smadi, Dr. Yves Léger, Acting Medical Officers of Health / médecins-hygiénistes en chef par intérim

Subject / Objet **Memo: Pertussis Activity and Public Health Measures / Note de service : Activité de la coqueluche et mesures de santé publique**

Dear Colleague,

The Public Health Agency of Canada and Public Health New Brunswick are monitoring the increase in cases of pertussis (also known as Whooping Cough) and outbreaks occurring internationally, including in Canada.

Pertussis is a highly contagious vaccine-preventable disease caused by the bacterium *Bordetella pertussis*. Transmission occurs year-round with more cases during the respiratory illness season.

Pertussis can occur at any age however it is very serious in babies and young children, especially for those who are too young to receive the vaccine or have not yet received the complete vaccine series. Young children are also at highest risk of complications, such as pneumonia, seizures, encephalopathy, or death.

Bonjour,

L'Agence de la santé publique du Canada et Santé publique Nouveau-Brunswick surveillent l'augmentation des cas de coqueluche et les éclosions qui surviennent partout dans le monde, y compris au Canada.

La coqueluche est une maladie très contagieuse évitable par la vaccination; elle est causée par la bactérie *Bordetella pertussis*. La transmission a lieu tout au long de l'année, mais les cas sont plus nombreux pendant la saison des maladies respiratoires.

La coqueluche peut survenir à tout âge, mais elle est très grave chez les bébés et les jeunes enfants, en particulier chez ceux qui sont trop jeunes pour être vaccinés ou qui n'ont pas encore reçu la série complète de vaccins. Les jeunes enfants présentent également plus de risques de complications, telles que la pneumonie, les convulsions, l'encéphalopathie ou la mort.

Immunization is the most effective means of controlling the spread of pertussis. At this time, PH recommends practitioners review patient immunization status and offer vaccines where necessary. According to the [NB Routine Immunization Schedule](#) pertussis-containing vaccines are offered to:

- **Infants and young children** at two, four and six months of age, and a booster dose at 18 months of age.
- **Children 4 years of age** as a booster dose before starting school.
- **Adolescents in grade 7** as part of the school immunization campaign.
- **Adults** who have not previously received pertussis-containing vaccines in adulthood; particularly those who anticipate having regular contact with an infant.
- **Pregnant individuals** in the third trimester of every pregnancy, regardless of immunization history.

By immunizing parents, siblings and other close contacts of young children, a protective ring of immunity will be created around them. It is therefore important to ensure that these individuals are up to date with their pertussis immunizations.

Publicly funded pertussis-containing vaccines are administered by Public Health for infants, children and adolescents; and by primary care providers for eligible individuals of all ages.

Clinicians are also asked to maintain a high index of suspicion for possible pertussis infection in any patient presenting with compatible symptoms.

La vaccination est le moyen le plus efficace pour limiter la propagation de la coqueluche. Pour l'instant, Santé publique recommande aux professionnels d'examiner l'état vaccinal des patients et de leur proposer des vaccins au besoin. Conformément au [calendrier d'immunisation systématique du Nouveau-Brunswick](#), les vaccins contenant la coqueluche sont offerts :

- **À tous les nourrissons et bébés** à l'âge de deux, quatre et six mois. Une dose de rappel est administrée à l'âge de 18 mois.
- **Aux enfants de 4 ans**, qui reçoivent alors une dose de rappel avant de commencer l'école.
- **Aux élèves de 7^e année**, dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire.
- **Aux adultes** qui n'ont pas déjà reçu les vaccins contenant la coqueluche à l'âge adulte, particulièrement ceux qui auront des contacts réguliers avec un nourrisson.
- **Aux personnes enceintes** au cours du troisième trimestre de chaque grossesse, quels que soient les antécédents de vaccination.

En immunisant les parents, la famille et les contacts étroits des bébés et des jeunes enfants, un anneau protecteur d'immunité sera créé autour d'eux. Il est donc important de s'assurer que ces personnes sont à jour avec leur vaccination contre la coqueluche.

Les vaccins contenant la coqueluche financés par l'État sont administrés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents par Santé publique et aux personnes admissibles de tout âge par les fournisseurs de soins de santé primaires.

On demande également aux professionnels de maintenir un indice de suspicion élevé pour la coqueluche chez tout patient présentant des symptômes compatibles.

There are three stages of pertussis:

- catarrhal stage characterized by runny nose, low-grade fever, and mild occasional cough
- paroxysmal stage begins after 1-2 weeks and consists of severe coughing episodes sometimes accompanied by a distinct “whooping” sound at the end of a coughing episode
- convalescent stage which can last weeks to months.

TEST: All patients presenting with compatible history and symptoms for pertussis should be tested. It is not necessary to wait for laboratory confirmation to report a suspected case.

TREAT: In patients with suspected pertussis, treatment should be administered as soon as possible after onset of illness.

Further information regarding symptoms, testing, treatment and chemoprophylaxis may be found in the respiratory diseases section of the *Notifiable Disease and Event Guide*:

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/corporate/pro/mo/ndeg.html>

TELL: Pertussis is a reportable disease under the *Public Health Act* in New Brunswick. Please report all suspected cases of pertussis verbally within 24 hours to the local medical officer of health, followed by a written report within 7 days. Notification forms may be found at the following link:

https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/ocmoh/for_healthprofessionals/cdc.html

For more information, please contact your regional Public Health office. Your assistance in controlling

La coqueluche se manifeste en trois phases :

- La phase catarrhale, qui se caractérise par un écoulement nasal, une faible fièvre et une toux légère et occasionnelle.
- La phase paroxystique, qui survient une à deux semaines après l’infection, consiste en des quintes de toux graves parfois accompagnées d’un bruit distinct de « chant du coq » à la fin de la quinte de toux.
- La phase de convalescence, qui peut durer des semaines, voire des mois.

DÉPISTAGE : Les patients présentant des antécédents et des symptômes compatibles avec ceux de la coqueluche devraient subir un dépistage. Il n’est toutefois pas nécessaire d’attendre la confirmation des résultats de laboratoire pour signaler un cas soupçonné.

TRAITEMENT : Chez les patients soupçonnés d’être atteints de la coqueluche, le traitement devrait être administré le plus tôt possible après l’apparition de la maladie.

De plus amples renseignements concernant les symptômes, le dépistage, le traitement et la chimioprophylaxie sont disponibles dans la section portant sur les maladies transmises par voie respiratoire du *Guide des maladies et événements à déclaration obligatoire* :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/pro/mo/MEDO.html>.

DÉCLARATION : Conformément à la *Loi sur la santé publique* du Nouveau-Brunswick, la coqueluche est une maladie à déclaration obligatoire. Veuillez donc déclarer tout cas soupçonné de coqueluche au médecin-hygiéniste local, verbalement dans un délai de 24 heures et par écrit dans un délai de 7 jours. Les formulaires de déclaration se trouvent sur la page suivante :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/professionnels_sante/maladie.html.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau régional de la

this disease of public health importance is greatly appreciated.

Santé publique. Nous vous remercions de votre aide pour contrôler cette maladie importante sur le plan de la santé publique.

Please ensure this information is shared and widely distributed across your networks.

Veillez vous assurer que cette information est communiquée et largement distribuée dans vos réseaux.

Sincerely,

Salutations distinguées,



Dr. Arifur Rahman, Acting Deputy
Chief Medical Officer of Health /
Médecin-hygiéniste en chef adjoint par intérim